

# Chômage et politique économique en Europe : les impasses du néolibéralisme

Autor(en): **Husson, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **3 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-10659>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# CHOMAGE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN EUROPE: LES IMPASSES DU NÉOLIBÉRALISME

MICHEL HUSSON

Après la signature de l'Acte unique en 1988, le traité de Maastricht est entré en application au 1er Novembre 1993. L'Union européenne est née, puis s'est élargie le 1er janvier 1995 à l'Autriche, la Finlande, et la Suède. La constitution du Grand Marché avait donné lieu à des déclarations enthousiastes quant aux millions d'emplois qui devaient être créés. Ces promesses n'ont pas été tenues et nous voudrions montrer ici que l'Europe néolibérale est en réalité incapable de faire reculer un chômage de masse persistant.

## LES FRUITS AMERS DU RÉAJUSTEMENT STRUCTUREL

En 1994, la Commission Européenne a publié sous l'égide de Jacques Delors un ouvrage programmatique, appelé le «Livre blanc», synthétisant le point de vue collectif des gouvernements européens sur le problème de l'emploi. Ce Livre blanc est bien obligé de revenir sur ces espoirs: «Cet objectif n'était pas un mirage»<sup>1</sup>, mais les exemples donnés se réfèrent tous à la phase de reprise 1986–1990. Si l'on considère l'ensemble du cycle, le bilan est moins convaincant et il devient difficile de parler des «fruits du réajustement structurel»<sup>2</sup>: si huit millions d'emplois ont été effectivement créés entre 1986 et 1990, quatre millions ont été détruits depuis, de telle sorte que le nombre de chômeurs est aujourd'hui, avec plus de 17 millions, supérieur à ce qu'il était en 1986, le taux de chômage ayant à nouveau dépassé les 11%.

Il n'est d'ailleurs pas possible non plus de considérer la récession ouverte à partir de 1990–1991 comme un choc imprévu, dont les causes seraient extérieures au processus de construction européen. On invoque la réunification allemande et la montée des taux d'intérêt, mais il est beaucoup plus réaliste d'incriminer les politiques de convergence qui, menées simultanément dans tous les pays européens, ont donné à cette récession une ampleur sans précédent. Ce phénomène illustre bien une contradiction fondamentale de l'orientation néolibérale; celle-ci prescrit de bloquer les salaires pour gagner en compétitivité et exporter

22 ■ plus. Quand plusieurs pays entretiennent entre eux des relations commerciales

intenses, de sorte que les achats des uns sont les ventes des autres, il est inévitable que le «succès» d'une telle politique conduise globalement à un étouffement de la machine économique. C'est évidemment ce qui s'est passé, et le retour à la case départ du taux de chômage apparaît comme le résultat inévitable de la stratégie maastrichtienne. Ceux qui disaient que l'on ne pourrait pas créer d'emplois sur la base d'une austérité salariale généralisée avaient donc finalement raison.

## LA LOGIQUE NÉOLIBÉRALE

Le diagnostic porté par les organismes communautaires et internationaux rejoint celui du patronat autour de quelques idées-clé, qui constituent l'idéologie néolibérale, et que des économistes de l'Office français des conjonctures économiques ont parfaitement résumée: «Le chômage européen [...] serait causé essentiellement par les rigidités du marché du travail qui handicaperaient les entreprises européennes face à la concurrence internationale. Les salaires seraient trop élevés et, en particulier, les charges sociales trop fortes [...]. La hiérarchie des salaires ne serait pas assez ouverte et le travail non qualifié trop rémunéré: ceci expliquerait que le taux de chômage soit plus fort pour les salariés peu diplômés ou peu qualifiés. Le chômage serait trop bien indemnisé; ceci n'inciterait pas les chômeurs à rechercher activement un emploi et freinerait la baisse des salaires en période de récession. Les licenciements seraient trop difficiles; les horaires ne seraient pas assez flexibles. Il faudrait donc déréglementer le marché du travail, supprimer le salaire minimum, réduire les prestations sociales.»<sup>3</sup> Le néolibéralisme européen est donc un dogmatisme, pour lequel a été inventé le terme de «pensée unique». Ce cadre rigide est le socle sur lequel a été élaboré le projet maastrichtien d'unification économique et monétaire dont on va chercher à montrer qu'il est à la fois contradictoire et fonctionnel. Les difficultés monétaires sont venues souligner ce paradoxe: c'est au moment même où le Traité de Maastricht se fixait clairement l'objectif d'aller à la monnaie unique à marche forcée que l'on a pu assister à une perte de substance du Système monétaire européen. On peut interpréter ce paradoxe comme l'illustration du caractère contradictoire du processus maastrichtien. D'un côté, l'unification répond à un besoin réel de coordination des classes dominantes européennes, qui suppose la mise en place de fragments d'Etat supra-national. Mais ce besoin se heurte à un double déphasage. D'une part, la construction européenne en matière d'européanisation des firmes est en retard sur le processus de mondialisation: on n'assiste pas à un processus d'agrégation parallèle des appareils productifs et des appareils d'Etat. Par ailleurs, les fonctions à assumer ■ 23

par l'embryon d'Etat européen ne peuvent être que partiellement déplacées au niveau communautaire, parce que les fonctions de régulation sociale imparties à l'Etat continuent pour l'essentiel à être assurées principalement au niveau national. Il s'agit donc plus d'une gestion par délégation que de la mise en place d'un Etat intégralement doté de tous ses attributs.

La voie maastrichtienne est donc contradictoire, en ce qu'elle sous-estime le degré de diversification des situations nationales (rapports de classe, solidité de la monnaie, politique industrielle). Elle débouche sur une énorme difficulté politique, avec un fractionnement accru des orientations, et sur un projet d'Europe à étages, tournant de fait le dos au projet d'unification. Ces difficultés résultent d'une surestimation des possibilités de déplacer significativement le niveau de gestion des affaires courantes. L'éclatement monétaire est en quelque sorte l'expression d'un nécessaire recentrage sur des trajectoires nationales.

Après avoir redéfini l'axe de sa politique monétaire, soit en dévaluant (Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Italie, Grèce), soit en se crispant sur la défense de la monnaie (France et Allemagne), chaque pays s'est mis à suivre sa voie nationale vers l'austérité. L'idée de pacte social a émergé, sans grand succès, là où des gouvernements libéraux de gauche étaient en place (Belgique, Espagne), avec une plus grande réussite pour le gouvernement italien. Dans les pays où la droite a su installer un rapport de forces favorable, au moins électoralement, l'offensive libérale a repris un cours résolu; au Royaume-Uni, elle profite d'une reprise (après une récession sans précédent), tandis qu'elle patauge dans la récession en France. Quant à l'Allemagne et plus généralement les pays européens à modèle social-démocrate (pays scandinaves, Autriche) l'enfoncement dans le néolibéralisme, ainsi que les contre-coups de l'unification dans le cas allemand, provoquent des brèches importantes dans des modèles sociaux jusque-là donnés en exemple. On assiste à un processus assez étonnant de convergence vers un taux de chômage moyen dont aucun pays n'est dorénavant préservé.

La voie maastrichtienne est cependant rationnelle, car elle permet aux gouvernements de démultiplier l'austérité néolibérale sous toutes ses formes. Austérité budgétaire, austérité sociale – avec les offensives contre la protection sociale et les services publics – austérité salariale enfin, avec l'argument de compétitivité et de défense de la monnaie. La meilleure manière de dresser le constat de cette «convergence néolibérale sans Maastricht» consiste à examiner les projets élaborés au niveau européen. Parmi les plus significatifs, on doit citer, à côté du Livre blanc de la Commission Européenne, le rapport intitulé Vaincre la crise<sup>4</sup> établi par la Table ronde des industriels européens qui

Unilever, Fiat, Saint-Gobain, Laffarge Coppée, Krupp, Olivetti, Hoffmann-La Roche, Volvo, International Chemical Industries, Hoechst, Thyssen, Nestlé, Siemens, Daimler-Benz, British Petroleum, Total, Philips, Pirelli, etc. Toute la philosophie patronale est résumée dans cette formule lapidaire: «Il y a du travail, mais pas à n'importe quel prix». Ce langage est intégralement repris par l'OCDE, mais aussi par Jacques Delors qui, faisant explicitement référence au rapport de la Table ronde, a indiqué que son approche était à ses yeux compatible avec celle du Livre blanc. Le projet delorien consistant à inclure d'emblée un pan social dans le traité de Maastricht a donc été battu à l'échelle européenne. Il n'a pas non plus réussi à donner consistance à l'idée d'une relance européenne concertée.

## LES OBSTACLES À UNE RELANCE EUROPÉENNE

L'un des grands paradoxes de la voie maastrichtienne est qu'elle prétend aller vers l'unification mais qu'en réalité elle réduit les possibilités de politique coordonnée. Même des mesures, qui dans un autre cadre et avec d'autres rapports de force, pourraient être prises par chaque gouvernement sont en réalité hors d'atteinte. On peut citer le projet de taxe sur les capitaux spéculatifs, la coordination des politiques commerciales, voire une réduction du temps de travail généralisée. Mais la plus significative concerne évidemment la relance concertée. En dépit des discours tenus au sommet d'Edimbourg (décembre 1992), l'incapacité de l'Union européenne à mener une politique de relance est patente, surtout après la récession du début des années quatre-vingt-dix qui s'est engouffrée dans l'espace néolibéral sans se voir opposer la moindre velléité de politique contra-cyclique. C'est pourtant à cela que devrait pouvoir servir la construction européenne. Il est donc particulièrement important de comprendre ce qui fait obstacle à une politique a priori vertueuse, puisqu'elle se situe d'emblée au niveau d'une Union intégrée relativement peu ouverte au commerce extérieur.

La première raison est que les conditions de mise en œuvre d'une telle politique ne sont pas réunies: elle implique un degré de concertation et de légitimité des instances supra-nationales bien supérieur à ce qui existe aujourd'hui. Pour que la relance réussisse, il faudrait que tous les pays acceptent de démarrer en même temps, de manière coopérative. Faute de quoi, c'est le pays qui relancerait le premier qui aurait perdu, puisque ses voisins bénéficieraient, à travers le commerce intraeuropéen, de cet effort initial. Une telle situation relève de la théorie des jeux (qui est souvent un moyen compliqué pour décrire des choses assez simples) et ne remet pas en cause la désirabilité abstraite d'une telle

relance: toutes les simulations montrent que son effet serait positif, même du point de vue, étroit, des seuls critères retenus par Maastricht. Mais, ce qui manque, finalement c'est l'acceptation des règles et la reconnaissance commune de l'arbitre.

On se heurte alors à un second obstacle, qui réside dans la priorité accordée de fait à l'austérité budgétaire et sur laquelle on reviendra plus bas. Mais il faut insister ici pour dire que ces éléments d'explication ne suffisent pas entièrement. Il y a aujourd'hui, dans l'application du credo néolibéral une part d'irrationnel, d'obstination contre-productive, qui relève d'un pur fétichisme financier, au-delà même de la défense bien comprise des intérêts des rentiers. Une relance serait pourtant le meilleur moyen de réduire les déficits et de pousser les taux d'intérêt à la baisse, mais on s'obstine à inverser les déterminations et à vouloir rétablir l'équilibre budgétaire et baisser les taux avant d'envisager, dans une étape ultérieure qui ne semble pas vouloir venir, une politique plus dynamique.

Reste de toute manière un obstacle encore plus décisif, qui renvoie à une analyse fondamentale de la crise, et qui apparaît bien quand on examine les différents projets en matière d'investissement. Le Livre blanc se donne comme objectif central de stimuler l'investissement qui devrait passer de 19% du PIB à environ 23% ou 24%. Les chiffrages du patronat sont assez voisins, puisqu'ils évaluent à 4% du PIB le supplément d'investissement nécessaire au soutien de la croissance. Toute la question est alors de savoir sur quoi porteraient ces investissements. Le Livre blanc prévoit de dépenser, d'ici à l'an 2000, 250 milliards d'écus dans les réseaux de transports, 150 milliards d'écus dans les télécommunications, et 174 milliards d'écus dans les grands projets environnementaux. Ce rôle central imparti aux réseaux transeuropéens est également une idée-force du rapport de la Table ronde patronale.

La conception de fond qui sous-tend cette orientation apparaît mieux quand on la rapproche des propositions avancées par un groupe d'économistes réunis autour de Jacques Drèze et Edmond Malinvaud. Ces derniers, qui ne se distinguent pas vraiment par leur hétérodoxie, préféreraient des investissements ciblés vers des secteurs où les besoins ne sont pas satisfaits, comme le logement social, la rénovation et le transport urbain; les réseaux transeuropéens sont cités, mais avec une réserve quant à leur «valeur sociale». Les mêmes privilégient le principe de subventions à l'emploi qui consiste «à approuver des projets spécifiques, et à verser une subvention proportionnelle au contenu en travail de ces projets [...] Une telle approche semble nécessaire si l'on souhaite concentrer les subventions sur des projets qui, sinon, n'auraient pas été mis en œuvre, et qui soient porteurs d'un rendement social adéquat.»<sup>5</sup> Cette redécouverte de la

26 ■ planification, dans la mesure même où elle émane d'économistes tout à fait

orthodoxes, révèle la profondeur de la crise du système capitaliste et souligne la vraie source du chômage en Europe: la raréfaction, non pas de besoins à satisfaire, mais d'occasions d'investissement rentables.

Ce débat d'experts a l'intérêt de montrer qu'il existe au moins deux conceptions de la relance européenne. D'un côté, la relance dure, centrée sur les besoins en infrastructures déterminés par le patronat, et entérinés par Delors à grands coups d'hymnes à la société «communicationnelle». De l'autre, une relance douce, fondée sur la satisfaction des besoins élémentaires, financée de manière planifiée en fonction de la «valeur» ou du «rendement social» des différents projets. On voit bien où vont spontanément les préférences du système, et l'on comprend qu'il ne suffira pas de manifestes d'économistes pour imposer de nouvelles modalités de fonctionnement à un système économique crispé sur ses critères étriqués.

## LA CHAPE DE PLOMB DE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE

L'un des produits résiduels de la dernière récession est l'augmentation des déficits publics qui, dans tous les pays, ont plus ou moins largement dépassé les 3% fatidiques fixés comme critère par Maastricht. La France en est officiellement à 5% mais, compte tenu des artifices de présentation, la réalité se situe certainement au-dessus. Pour l'ensemble de l'Union européenne, on arrive à 6%, c'est-à-dire le double de la norme maastrichtienne. Les dettes publiques en viennent à représenter des pourcentages importants du Produit intérieur brut (PIB), et elles tendent à s'accroître rapidement, dans la mesure où elles sont auto-entretenues en raison du niveau des taux d'intérêt.

Les causes d'un tel mouvement, qui va tellement à l'encontre du projet maastrichtien renvoient en partie aux effets conjoncturels de la récession: les dépenses demeurent relativement inertes à la conjoncture, qui marque au contraire fortement le profil des recettes. Sur la période de récession, entre 1990 et 1993, les dépenses budgétaires en Europe ont augmenté de 48% à 52% du PIB alors que les recettes passaient dans le même temps de 44% à 46% du PIB. Mais il ne s'agit pas seulement de profil conjoncturel; sur une plus longue période aussi, on constate que les dépenses publiques (prises au sens large, c'est-à-dire en y incluant la protection sociale) manifestent de fortes inerties sociétales qui s'opposent dans la pratique à l'application de politiques néolibérales visant au «retrait» de l'Etat. En 1994, les ressources courantes des administrations publiques représentaient un pourcentage du PIB supérieur de six points à ce qu'il était en 1978.

Cette croissance des prélèvements obligatoires ne correspond pas à une cor- ■ 27

ruption bureaucratique de l'économie de marché, mais à la montée d'aspirations populaires et légitimes tenant à la sécurité sociale au sens large et à la mise à disposition de services publics. Ce dispositif ne convient plus aux exigences du capital aujourd'hui, mais sa vitesse de démantèlement est très faible et s'inscrit dans les statistiques du déficit budgétaire. Celles-ci doivent être décryptées en relation avec les enjeux sociaux: la montée du déficit renvoie en grande partie au fait que l'on préfère emprunter auprès des «riches» plutôt que de leur faire payer l'impôt. C'est une situation d'iniquité fiscale qui n'est pas nouvelle historiquement mais qui vient redoubler la pression au déficit en raison du niveau actuel des taux d'intérêt. Le fait que le taux d'intérêt réel soit supérieur au taux de croissance implique, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de la part des charges d'intérêt dans le budget. Notons au passage que les rentiers gagnent ainsi sur les deux tableaux, en étant dispensés d'impôts, et en empochant les intérêts des emprunts que les Etats ont été obligés de faire auprès d'eux, à des taux d'intérêt sans précédent dans l'histoire du capitalisme.

## LE PRINCIPE DE L'AUSTÉRITÉ SALARIALE

Le maintien du taux de chômage à un niveau élevé a au moins un mérite, que souligne l'OCDE: «Les hausses salariales sont restées modérées dans la zone de l'OCDE, reflétant dans une certaine mesure la persistance de taux élevés de chômage.»<sup>6</sup> C'est pourquoi les gouvernements s'accordent de fait sur le maintien de l'austérité salariale. Le rapport économique pour 1993 de la Commission Européenne l'écrit noir sur blanc: «L'amélioration de la rentabilité est donc essentiellement à attendre de la poursuite d'une progression modérée des rémunérations réelles par rapport à la productivité du travail.»<sup>7</sup> Le Livre blanc de la Commission déclare quant à lui qu'une progression du salaire réel inférieure d'un point à celle de la productivité «pourrait constituer une règle empirique acceptable.» Ce nouveau recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée serait la condition d'une relance de l'investissement puis de la croissance. Mais cet enchaînement vertueux n'a pas fonctionné comme prévu: en une dizaine d'années, le partage du revenu s'est modifié d'environ sept points en faveur du revenu du capital, l'indice de rentabilité a augmenté d'un tiers, sans que le ratio investissement/PIB ne montre une semblable tendance à la hausse.

Dès lors, le risque est grand, comme l'indiquait l'Office français des conjonctures économiques dès juillet 1994 à propos de la France, «que la reprise, soutenue initialement par les remises à niveau nécessaires de l'appareil produc-

28 ■ tif, ne débouche pas sur une croissance durable faute d'une expansion continue



de la consommation. La croissance des années 1994 et 1995 pourrait alors épouser uniquement le mouvement du cycle de l'investissement et retomber rapidement.»<sup>8</sup> Et, compte tenu des données que l'on vient d'évoquer rapidement, il est possible d'étendre au niveau européen cette autre remarque: «La question du partage entre salaires et profits devrait toutefois venir rapidement sur le devant de la scène. Les mécanismes de marché peuvent en effet s'avérer insuffisants pour rapprocher les évolutions des rémunérations réelles de celles de la productivité du travail, ce qui serait certainement souhaitable à moyen terme. La nécessité d'une politique active des revenus pourrait alors apparaître. Elle s'opposerait évidemment au principe établi dans les années quatre-vingt, de la primauté des échelons décentralisés de négociation salariale.»<sup>9</sup> Tel semble bien être le cadre macro-économique au sein duquel se développent les stratégies des acteurs sociaux en Europe.

## DES EMPLOIS FORCÉMENT PRÉCAIRES

L'Europe maastrichtienne devrait rester longtemps celle du chômage et de la précarité. En effet, tous les textes de référence comme le Livre blanc refusent explicitement la seule voie réellement créatrice d'emplois, à savoir la réduction généralisée du temps de travail. L'idée que le salaire doit augmenter moins vite que la productivité est présentée comme une norme: autrement dit, la part des salaires doit continuer à baisser et les inégalités à se creuser.

Le Livre blanc insiste par ailleurs sur l'idée qu'il n'existe pas de remède-miracle: «Ni le protectionnisme, ni la fuite économique en avant, ni la baisse généralisée des durées du travail, ni le partage du travail, ni la diminution drastique des salaires, ni des coupes sombres dans la protection sociale pour nous aligner sur nos concurrents des pays en voie de développement» ne représentent des solutions viables. En même temps, il se fixe comme objectif de faire significativement reculer le chômage en Europe, grâce à la création de 15 millions d'emplois. Toute la question est de savoir comment il entend atteindre cet ambitieux objectif.

Les exercices menés à l'occasion délivrent un message assez ambivalent, que l'on retrouve, point par point, dans un document plus récent de la Commission, adopté en octobre 1995. En premier lieu, le prolongement des tendances actuelles conduit à moyen terme à un enlèvement, voire à une aggravation de la situation sur le marché du travail, telle que la mesure le taux de chômage. L'horizon semble donc gravement bouché, et la crise sociale n'a aucune raison de ne pas s'approfondir. Et pourtant, une amélioration radicale de cette situation n'apparaît pas complètement hors de portée: des modifications relativement ■ 29

marginales de la croissance et de la productivité transforment assez sensiblement les projections.

Les principaux résultats chiffrés disponibles sont les suivants. Dans le cas d'une croissance médiocre de l'ordre de 1,8%, aucun emploi ne serait créé et le taux de chômage européen dépasserait 14% en l'an 2000, soit 21 millions de chômeurs pour l'ensemble de la Communauté.

Si l'emploi augmentait entre 1995 et 2000 à la même vitesse que sur la période 1980-1991 (soit environ 0,5% par an), cela conduirait en l'an 2000 à un taux de chômage à peu près inchangé, de 11,8%. Il faut donc une progression de l'emploi d'au moins 1% pour aboutir à une baisse significative du taux de chômage.

Avec l'hypothèse plus optimiste du Livre blanc (+2% d'emplois par an), on obtient 144 millions d'emplois en l'an 2000, soit environ 15 millions de plus qu'aujourd'hui, et le taux de chômage baisse très significativement à un niveau de 5% de la population active. Il faut cependant interroger cet optimisme du Livre blanc qui parle constamment de «croissance plus riche en emplois.» La difficulté majeure est bien de créer 2% d'emplois avec 3% de croissance du PIB, ce qui correspond à un ralentissement de la productivité par tête.

Un tel scénario soulève immanquablement l'objection de la compétitivité: comment concilier une moindre croissance de la productivité et une amélioration de la compétitivité? Le Livre blanc met lui-même le doigt sur cette difficulté quand il écrit: «Le revenu tiré des gains de productivité dans la production des biens ne sera pas suffisamment élevé pour financer la création d'emplois dans le reste de l'économie. Tout nouveau gain devra désormais résulter d'une meilleure productivité dans le secteur des services lui-même.» C'est une première difficulté.

Une autre surgit, si on se rappelle que le Livre blanc préconise une progression du salaire réel inférieure d'un point à celle de la productivité. Dans la mesure où la productivité n'augmenterait que de 1%, cette règle revient à dire que le salaire réel ne doit pas augmenter. Une telle configuration, qui suppose une croissance de l'emploi de 2% sans croissance du salaire représente une rupture très nette avec le mode de formation actuel des salaires. Même si l'on admet cette rupture, on se trouve face à une autre difficulté: à salaire constant, la masse salariale augmente comme les emplois, donc de 2%, alors que la croissance du PIB est de 3%. Comment combler durablement cet écart? En ne répondant pas à cette question des débouchés, on ne fait que reproduire l'erreur de perspective qui a empêché d'anticiper le retournement brutal de l'investissement et de la croissance au début des années quatre-vingt-dix.

Le Livre blanc cherche pourtant à apporter une réponse à la lancinante question  
30 ■ des débouchés. Il renvoie ainsi à une réforme des services publics «visant à

dissocier les différentes fonctions des autorités publiques en ce qui concerne la fourniture de ces services, en tant qu'entités chargées de la production, de l'achat et de la réglementation, dans des secteurs tels que la santé publique et les télécommunications.» Ces réformes «devraient permettre de mieux répondre aux besoins des utilisateurs en réduisant le coût budgétaire de ces services et en développant les débouchés potentiels.» Il s'agit donc, semble-t-il, de remettre la santé publique et les télécommunications aux «forces du marché.» Mais on ne voit pas très bien comment un tel processus de privatisation pourrait en soi fournir à la Communauté «un cadre adéquat pour la création de débouchés.» On aurait plutôt tendance à voir dans cette déréglementation une source supplémentaire de suppressions d'emplois. L'impact de ces éventuelles privatisations a été en effet évalué par un réseau d'organismes de prévision de six pays: les suppressions d'emploi atteindraient 290'000 en France, 180'000 en Italie et 140'000 en Allemagne, soit un total européen de 800'000 emplois.<sup>10</sup>

Les modalités de création des 15 millions d'emplois promis demeurent donc une énigme, dont la clé ne peut se trouver que dans le rôle spécifique que l'on entend faire jouer à une forme très particulière de réduction de la durée du travail. Certes, le Livre blanc procède par dénégation en affirmant que l'orientation proposée «implique des changements importants, mais pas une déréglementation pure et simple des marchés du travail en Europe.» Mais une lecture approfondie permet de dessiner au moins en creux une réponse plus globale, qui met en jeu la durée du travail. Le Livre blanc analyse la contribution de la réduction de la durée du travail aux créations d'emploi au cours des années quatre-vingt et propose d'avancer dans cette voie, en formulant un premier objectif, qui est «de reconnaître les changements qui sont déjà en cours dans le marché du travail, notamment dans le domaine du travail à temps partiel ou variable et, en tenant compte de ces développements, de parvenir à une distribution plus large des emplois et des revenus. Cela implique une modification continue de la structure et du niveau du temps de travail pour s'adapter aux nouveaux besoins en matière d'organisation du travail et d'emplois.» Il s'agit bien «d'accroître le nombre d'emplois pour des niveaux donnés de production» tout en refusant «une démarche contraignante venant du sommet, visant à introduire une semaine de travail plus courte par la voie législative.»

La variable d'ajustement permettant de créer plus d'emplois avec la même croissance est donc bien la réduction de la durée du travail, mais sous la forme d'une extension du travail partiel ou «variable». L'ensemble des contradictions à laquelle se voit soumise l'Europe de Maastricht débouche donc sur un projet d'essence néolibérale qui revient à étendre la sphère de la précarité afin de créer des emplois ... à mi-temps qui concerneront principalement les femmes. Ce

constat confirme s'il en était besoin que la réduction du temps de travail est bien au cœur de la question sociale en Europe. On se trouve de ce point de vue à la croisée des chemins que l'on peut ainsi résumer: ou bien l'Europe des 35 heures, ou bien les petits boulots pays par pays.

#### Notes

- 1 Jacques Delors, *Pour entrer dans le XXIème Siècle*, Paris 1993. (cité dorénavant Delors, *Livre blanc*).
- 2 Delors, *Livre blanc*.
- 3 Henri Sterdyniak et al., «Lutter contre le chômage de masse en Europe», *Revue de l'OFCE* 48 (1994), Paris.
- 4 Table ronde européenne des industriels, *Vaincre la crise*, Bruxelles 1993.
- 5 Jacques Drèze, Edmond Malinvaud, Growth and Employment. The Scope of an European Initiative, mimeo, Paris juillet 1993.
- 6 OCDE, Perspectives économiques, Paris, juin 1994.
- 7 Commission Européenne, «Les potentialités de croissance et d'emploi dans la Communauté jusqu'à l'an 2000», *Economie européenne* 54 (1993), Bruxelles.
- 8 OFCE, «Perspectives de l'économie française en 1994 et 1995», *Lettre de l'OFCE* 129 (1994), Paris.
- 9 OFCE, «Perspectives de l'économie française en 1994 et 1995», *Lettre de l'OFCE* 129 (1994), Paris.
- 10 Wolfgang Proissl, «La privatisation entraînerait la perte de 800'000 emplois en Europe», *Le Monde*, 28 mai 1994.

## **ZUSAMMENFASSUNG**

### **ARBEITSLOSIGKEIT UND POLITISCHE WIRTSCHAFTSPOLITIK: DAS NEOLIBERALE EUROPA IN DER SACKGASSE**

Die Bildung des europäischen Marktes gab Anlass zu grossen Hoffnungen, was die Schaffung von Millionen Arbeitsplätzen anbetrifft. Diese Versprechungen wurden jedoch nicht gehalten, und wir möchten hier aufzeigen, dass das neoliberale Europa in Wirklichkeit nicht fähig ist, einer permanenten Massenarbeitslosigkeit entgegenzuwirken. Die Schaffung von Arbeitsplätzen während des Wirtschaftsaufschwungs zwischen 1986 und 1990 war nicht das Ergebnis einer strukturellen Anpassung. Die Stellen wurden denn auch während der Rezession zu Beginn der 90er Jahre wieder aufgehoben. Diese Rezession kann als Produkt der sogenannten Politik der gegenseitigen Annäherung interpretiert werden.

Die neoliberale Logik basiert auf einem dogmatischen Gedankengut, dessen bevorzugte Ziele die Höhe der Gehälter, der soziale Schutz und die angebliche Starrheit des Arbeitsmarktes sind. Die für den Aufbau Europas gewählte Methode gründet sich also nicht auf der Errichtung eines sozialen Raumes, sondern ist einzig auf die Einführung einer Einheitswährung ausgerichtet. Doch kam es paradoxerweise gerade in dem Moment, als der Vertrag von Maastricht diese Zielsetzung festlegte, zu einem Substanzverlust des europäischen Währungssystems.

Die wichtigste Funktion des im Vertrag von Maastricht angelegten «Verfahrens» ist in Wirklichkeit die Beförderung der neoliberalen Offensive in allen möglichen Formen. Alle programmatischen Dokumente, wie das Weissbuch der europäischen Regierungen, betonen drei Anforderungen: das Ansteigen der Gehälter muss in Schranken gehalten, die Sanierung der öffentlichen Finanzen an erste Stelle gesetzt und eine allgemeine Reduzierung der Arbeitszeit vermieden werden. Diese grundlegende Position erklärt die Unfähigkeit des heutigen Europa, eine konzertierte Wiederbelebung der Wirtschaft zu realisieren und damit eine teilweise Verminderung der Arbeitslosigkeit zu ermöglichen. Denn in der Tat kann eine solche Politik angesichts der anhaltenden Sparmassnahmen in den Staatshaushalten nicht umgesetzt werden. Diese Sparmassnahmen sind selber die Folge der Verminderung der Steuereinnahmen aus Kapitalerträgen und des Ansteigens der Zinssätze, die notwendig sind, um diejenigen, die immer weniger Steuern zahlen, dazu zu bringen, dem Staat Kredit zu gewähren und so das Defizit mitzufinanzieren. Es ist also eindeutig, dass die rigiden Sparmassnahmen im Bereich des Staatsbudgets mit jenen der Gehälter zusammenhängen: In beiden Fällen handelt es sich um eine Aufteilung des Einkommens und nicht um wirtschaftliche Universalgesetze.

Die Sparmassnahmen bei den Gehältern werden durch die Notwendigkeit der Wiederherstellung des Gewinns gerechtfertigt, der dann seinerseits zu Investitionen ermutigen soll. Man stösst hier jedoch auf einen grundlegenden Widerspruch: Das neoliberale Jahrzehnt der 80er Jahre führte durch Ersticken der Nachfrage in die schlimmste Rezession der Nachkriegszeit. Soll auf diese Weise fortgefahren werden, bis es in zwei Jahren wieder zu einer Rezession kommt? Die neoliberalen Stellungnahmen geben auf diese Frage keine zufriedenstellende Antwort.

Wie kann die europäische Kommission unter diesen Bedingungen die Schaffung von 15 Millionen Arbeitsplätzen bis ins Jahr 2000 versprechen? Die Lösung dieses Rätsels findet sich in der spezifischen Rolle, die der Reduzierung der Arbeitszeit zugeschrieben wird. Durch sie sollen mehr Arbeitsplätze bei gleichbleibendem Wachstum geschaffen werden. Doch es handelt sich dabei um eine besondere Form, die auf der Ausdehnung der Teilzeitarbeit oder der gleitenden Arbeitszeit basiert. Alle diese Widersprüche, denen sich das Europa von Maastricht gegenüber sieht, führen somit zu einem Projekt, das die allgemeine Unsicherheit weiter verstärken wird.

*(Übersetzung: Monika Poloni)*